

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Santé : la menace du Symefoga

AU sortir d'une assemblée générale tenue hier au CHUL, les membres du Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon menacent d'emboîter le pas aux autres syndicats de la Santé entrés en grève depuis le début de la semaine. Tous réclament au gouvernement le paiement de la PIP du 2e trimestre 2015.

CM
Libreville/Gabon

A lors que depuis le début de la semaine, une grève plane au-dessus de certaines structures sanitaires, le Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon (Symefoga), qui avait refusé d'emboîter le pas aux syndicats grévistes, a appelé hier le gouvernement à effectuer le paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP) du 2e trimestre 2015, sous peine de rentrer lui aussi en grève. C'était à la suite de son assemblée générale ordinaire hier au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) où le président du Symefoga, Adrien Mougougou, a dénoncé "l'irresponsabilité chronique du gouvernement" face à cette situation. " Nous ne comprenons

pas que cinq ans durant, nous pensions que le problème était enterré en ce qui concerne le Symefoga. Le gouvernement lui-même a donné des assurances aux syndicats avec lesquels il s'est entretenu. Et puis, à un moment donné, et en catimini, il décide de payer les agents du ministère des Travaux publics notamment. Nous estimons que cela est une injure à notre ministère et nos différentes professions au sein de ce ministère. Si le gouvernement estime que nous sommes un ministère sacré, important et prioritaire, nous lui demandons instamment que cette PIP nous soit payée. Faute de quoi, nous nous réservons le droit également, dans les tout prochains jours, d'entrer en grève comme les autres structures sanitaires ", a-t-il déclaré.



Le bureau exécutif du Symefoga au cours de l'assemblée générale tenue hier au CHUL.

Le bilan d'activités de l'année écoulée, le problème des rapports entre les structures sa-

nitaires et la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), la situa-

tion administrative des agents, étaient aussi à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Le clin d'œil de *Lybek*



Insalubrité : réévaluer les besoins du 1er arrondissement d'Akanda

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

UNE réunion élargie au Haut-commissariat pour l'environnement (HCE) et aux chefs de quartier, convoquée par Désirée Singatady, maire du 1er arrondissement d'Akanda, s'est tenue mardi dans les locaux abritant la mairie. Au menu, la collecte des déchets ménagers dans cette circonscription administrative. Pour Mme Singatady, il faut réévaluer les besoins des populations de sa circonscription en termes de bacs à ordures, et de fréquence de ramassages. Tant, estime-t-elle, dans son arrondissement, il y a inadéquation entre l'offre et la demande. " Le 1er arrondissement, ce sont 1 200 personnes au 1er Campement, si l'on se base sur la liste électorale, pour 2 bacs à ordures. C'est insuffisant. Car normalement, les bacs devraient être proportionnels à



Le maire du 1er arrondissement d'Akanda, Désirée Singatady a rencontré le haut commissariat à l'Environnement pour les questions de salubrité de sa circonscription.

la démographie. Je souhaiterais qu'on adapte les outils de collecte à cette démographie", s'est-elle exprimée. Il fallait ainsi à l'édile s'en remettre au HCE, les spécificités de la zone du Cap Estérias dont la semi-ruralité entraîne pourtant une activité touristique qui connaît son pic de fabrication d'ordures le week-end. "Il faut en tenir compte dans la politique de salubrité de l'arrondissement car, il en va de l'image

de la commune", fait remarquer le maire. Qui a obtenu la promesse d'une augmentation du nombre de bacs à ordures dans la zone. Le Haut-commissariat à l'environnement reconnaissant avoir manqué de vigilance et s'engageant à créer une autre forme de collecte, du fait de la forêt et, surtout, pour répondre aux engagements écologiques de la commune d'Akanda dans son ensemble.